



Probleme entre pere et fils

Par **coco**, le **11/12/2011** à **23:04**

Bonjour, je voudrais avoir des renseignements sur les obligations de mon père en étant domicilié à son adresse sachant que j'ai 19 ans dans 1 mois je vous écris parce qu'il me refuse l'accès à la maison lorsqu'il part en week-end ou autre pourriez-vous me dire si il a le droit ou pas et quelle sont mes recours juridiques car il m'a mis une alarme à notre adresse à chaque sortie que puis-je faire s'il vous plaît merci et veuillez accepter mes salutations distinguées